



MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

11-09-2018-04

Date de convocation le 04-09-2018

Nombre de conseillers en exercice : 13

Présents : 9

Procuration : 3

Votants : 12

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 septembre 2018

Le onze septembre deux mil dix huit à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

Etaient présents : Mmes ETCHART, PALIS, et POLHER ainsi que MM. CAMDESSUS, CLAVÉ, DUCOS-DUCQ, HILLOOU, LACOSTE-PEDELABORDE, et LETARGUA.

Pouvoirs : Mr SALEFRANQUE a donné pouvoir à Mr CLAVÉ
Mme BAZIARD a donné pouvoir à Mr CAMDESSUS
Mme LOQUET a donné pouvoir à Mme ETCHART

Absente : Mme BERT

Secrétaire de séance élue : Mme PALIS Estelle

OBJET : ECHANGE DE TERRAIN COMMUNE DE MONT / CUYEU

Le Maire rappelle que par délibération du 21 août 2015, la Commune avait accepté un échange de parcelle avec les époux CUYEU.

Pour mémoire, la famille CUYEU propriétaire des parcelles BE 184 et BE 186 et l'indivision DOMBLIDES propriétaire des parcelles BE 183 et BE 185 s'étaient engagés à faire l'échange de parcelles compte tenu de la disposition des parcelles.

Entre temps, la Commune a racheté les terrains de l'indivision DOMBLIDES y compris ces parcelles.

Suite à la demande de Mr CUYEU Eugène, La Commune souhaite procéder à l'échange des parcelles BE 156 p et BE 11p, tel que décrite dans le document d'arpentage ci-joint.

Une nouvelle division cadastrale ayant été faite la commune de Mont souhaite entériner cet échange, ce dernier se faisant sans soulte.

Où l'exposé de son Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DECIDE de procéder à l'échange des parcelles entre la Commune de Mont et Mr CUYEU Eugène
AUTORISE le Maire à signer l'ensemble des documents correspondants à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Jacques CLAVÉ

